

La page maedi-visna

Dr Gaston Rioux, mv, coordonnateur de la santé ovine, CEPOQ
 Dre Annie Daignault, MV, CEPOQ

Le maedi-visna est une maladie très répandue au Québec et ailleurs dans le monde. Elle peut parfois passer presque inaperçue, mais elle peut entraîner des répercussions graves au niveau de la santé, du bien-être des moutons, mais aussi de la rentabilité des élevages.

Voici quelques questions que nous nous faisons souvent poser à propos de la maladie maedi-visna et de son nouveau Programme d'assainissement. Nous tenterons d'y répondre dans cet article!

Q1 « Est-ce que le maedi-visna peut causer des pertes dans mon élevage? » : Eh bien malheureusement oui, et elles peuvent avoir un impact financier important. Ces pertes se situent particulièrement au niveau de la production laitière : pis de bois, augmentation de l'allaitement artificiel, perte de croissance et de gain de poids chez l'agneau et augmentation de la mortalité néonatale. D'autres pertes qui augmentent aussi le taux de réforme sont observées chez la brebis : une diminution de la fertilité, de l'arthrite, de l'amaigrissement et des problèmes respiratoires chroniques et incurables. Ces pertes seront d'autant plus grandes lorsque la prévalence ou le pourcentage d'animaux positifs est plus élevé.

Q2 « Dois-je m'inscrire au Programme d'assainissement? » : L'inscription au Programme est une décision qui doit être bien réfléchie, puisqu'elle implique des investissements, autant financiers qu'en ressources humaines. Il faut se poser aussi une question fondamentale : est-ce que le maedi-visna est présent dans votre troupeau, si oui, à quelle hauteur. La prévalence moyenne au Québec selon les études consultées se situe aux alentours de 30 %, ce qui est quand même non négligeable! Pour les éleveurs pur-sang, un troupeau assaini peut être un argument de vente important.

Q3 « Est-ce que l'assainissement des troupeaux est similaire en élevage pur-sang et en élevage commercial? » : En effet, l'assainissement des troupeaux, pur-sang ou commercial, est similaire puisque la base demeure l'élimination des animaux positifs. En revanche, le seuil de tolérance peut être différent. On peut estimer que pour un élevage commercial, le seuil de 5 % de positifs fait en sorte que la maladie aurait très peu d'impacts sur la productivité de l'élevage. Cependant pour un éleveur pur-sang, celui-ci pourrait viser un seuil qui se rapproche plus du 0 %.

Q4 « Puis-je tester quelques sujets dans mon troupeau afin d'en connaître la prévalence avant d'adhérer au Programme? » : Il est possible de tester quelques sujets avant d'adhérer au Programme, mais à certaines conditions. Il faut que le nombre d'animaux testés soit bien déterminé pour que le résultat représente la réalité de l'élevage. Il faut également que les animaux testés soient représentatifs du troupeau. Par exemple, ne pas prélever que les plus jeunes ou les plus âgés. Il est important d'entrer en contact avec le coordonnateur du Programme au CEPOQ, afin d'établir les choix et le nombre de moutons à prélever. Il faut également remplir les formulaires requis. Une fois les résultats obtenus, l'éleveur peut décider, pour différentes raisons, d'adhérer ou non au Programme. S'il adhère, il faudra alors établir avec son vétérinaire et le coordonnateur du Programme une stratégie d'assainissement adaptée à la réalité de son élevage. ■

Pour consulter la liste à jour des adhérents, allez sur notre site internet, www.cephoq.com, sous l'onglet services/programme maedi-visna.

Si vous désirez adhérer au programme, ou tout simplement avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : programmenv@cephoq.com.